

LANNNOY (DE) (*Charles-Fleury-Laurent-Stéphane*), Docteur en droit et candidat notaire, professeur d'Université, membre du Conseil colonial (Tournai, 6.2.1868 — Etterbeek, 6.12.1941). Fils de Fleury-Benoît-Joseph, notaire, et de Baudour, Sophie-Louise.

Il n'est pas inutile d'observer que le nom patronymique s'écrit, à l'état-civil de Tournai : Delannoÿ, avec un tréma sur l'y et en un seul mot à l'acte de naissance du père né le 19 février 1834 de Delannoÿ, Benoît-Joseph, cultivateur, et, en un seul mot toujours, mais sans tréma sur l'y, dans l'acte de naissance de Charles et dans celui d'un frère puîné Édouard-Charles-Fleury-Joseph, né le 19 mars 1876.

Ce frère puîné de notre conseiller colonial fut chanoine de la Cathédrale de Tournai et historien. On lui doit plusieurs ouvrages sur l'histoire diplomatique de l'indépendance de la Belgique et sur notre neutralité en 1870. Un historien de nos lettres l'appelle : Édouard de Lannoy-Fleury, avec la particule, et l'adjonction d'un prénom au patronyme. Nous avons cru devoir garder au nom du conseiller colonial l'orthographe que lui donnent les documents officiels où il fut cité dans sa maturité.

Ses humanités anciennes achevées, Charles De Lannoy fit à l'Université catholique de Louvain des études de droit couronnées par le doctorat en droit, la candidature en notariat et l'obtention d'une bourse de lauréat du Concours interuniversitaire qui lui permit de poursuivre ses études en 1893 et en 1894 à Paris, Amsterdam, Leyde et Berlin. Entré au Département ministériel de la Justice en qualité de chef de bureau de la statistique judiciaire en 1897, il fut dès l'année suivante chargé de cours à l'Université catholique de Louvain où il enseigna jusqu'en 1903. Il fut alors nommé professeur extraordinaire à l'Université de l'État à Gand, où il fut promu à l'ordinariat en 1908. Il serait en outre nommé professeur à l'Université coloniale d'Anvers, actuellement Institut universitaire des territoires belges d'outre-mer, en 1925.

Épris des voyages, De Lannoy visita successivement une bonne partie de l'Europe, les métropoles de la Méditerranée, l'Afrique du Nord, le Brésil et, en 1929, seulement, le Congo belge.

Mais, le brillant économiste qui avait obtenu, dès 1903, le prix du Roi pour une *Histoire de l'Expansion coloniale des peuples européens*, écrite par lui en collaboration avec son collègue de l'Université de Liège H. Vanderlinden, et avait publié de 1909 et bien avant, déjà, jusqu'à 1913 plusieurs études remarquées sur les problèmes posés, dans le centre africain, aux États colonisateurs, fut appelé à siéger au Conseil colonial belge, le 17 mars 1914, par un vote du Sénat de Belgique où il obtint 71 voix sur 83 votants. Son mandat lui serait renouvelé par la Haute Assemblée jusqu'à la mort. Il fit toujours preuve dans l'exécution de cet important mandat d'autant de caractère que de talent.

De Lannoy fit au surplus partie de nombreuses commissions et présida notamment la Commission centrale de statistique. Il appartenait aussi à diverses sociétés scientifiques belges ou étrangères et notamment à l'Institut international de statistique et à l'Institut colonial international.

Il était à sa mort, survenue accidentellement, grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine, officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, etc.

La bibliographie des œuvres de Charles de Lannoy comprend : *L'Angola et la colonisation portugaise d'outremer*, Brux., Société belge de Librairie, 1896, 127 p. tirées à part du *Bull. de la Société royale belge de Géographie*. — *L'Évolution de la politique coloniale de la Hollande au XIX^e siècle*, in : *Bull. de la Société d'Études coloniales*, 1896. — *Projet de réorganisation de la statistique pénale de la Belgique*, Moll, 1897. — *Modifications à introduire dans les statistiques coloniales pour les rendre plus facilement intelligibles*, rapport au Congrès international colonial, Brux., 1897. — *La statistique des acquittements*, in : *Revue catholique du Droit*, Louvain, mai 1899. — *Le prochain recensement de la population en Belgique*, in : *Revue sociale catholique*, Louvain, septembre 1900. — *Quel profit la démographie pourrait-elle retirer d'une statistique des pauvres ?* rapport au Congrès international d'hygiène et de démographie, 1900. — *La criminalité en Belgique*, in : *Revue générale*, Brux., février 1901. — *Les compétitions internationales au Déroit de Bab-el-Mandeb*, in : *Bull. de l'Ass. des anciens élèves de l'École commerciale et consulaire de l'U. Lov.*, Louvain, 1901. — *Influence du choix de l'unité sur les résultats de la statistique criminelle*, in : *Bull. de l'Inst. intern. de statistique*, XIII, p. 1. — *Instruction et criminalité*, in : *Annales de Sociologie*, 1905. — *Quelle méthode convient-il de suivre pour déterminer la valeur des marchandises importées et exportées ?* rapport au Congrès international d'expansion économique mondiale, 1905. — *Histoire de l'Expansion coloniale des peuples européens*, en coll. avec H. Vanderlinden : *Portugal et Espagne jusqu'au début du XIX^e siècle*, Brux., Lamertin, 1907, un vol. de VI, 451 pp., avec cartes ; II, *Néerlande et Danemark, aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Brux., Lamertin, 1911, un vol. de VI-480 pp. avec cartes ; III, *la Suède*, 1921, Lamertin, 62 pp. — *Les récents progrès de la statistique criminelle belge*, rapp. présenté à la Session de Paris de l'Institut international de statistique, juillet 1909. — *L'Angola au XIX^e siècle et de nos jours*, in : *Bull. de Colonisation comparée*, mars-avril 1909. — *Le recrutement de la main-d'œuvre dans l'Afrique tropicale*, in : *Revue générale*, juin 1910. — *La réglementation du Travail dans l'Afrique centrale*, in : *Bull. de Colonisation comparée*, juillet 1910. — *La Belgique, pays de transit*, in : *Revue économique internationale*, mai 1911. — *Notes sur le régime budgétaire des colonies de l'Afrique tropicale*, in : *Bull. de Colonis. comparée*, février 1912. — *Le contrôle des finances congolaises*, in : *Bull. Soc. d'Études coloniales*, juin 1912. — *L'Organisation coloniale belge*, Brux., Lamertin, 1913, un vol. de VIII-315 p. — *L'Enseignement dans la République Argentine, l'Uruguay et le Brésil*, in : *Revue de l'Instr. publique de Belgique*, 3^e et 4^e fasc., 1913. — *La Colonistique, définition et méthode*, 58 pp., in : *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 1913. — *La révision de la charte coloniale et la décentralisation administrative*, in : *Revue générale*, avril 1914. — *La doctrine de Monroe et le pacte des Nations*, in : *Rev. de Dr. internat. et de législ. comparée*, 1920, nos 1, 2 et 4. — *La politique coloniale de la Belgique de 1830 à 1848*, in *Bull. de la Soc. belge d'études colon.*, mai-juin, 1920. — *Le règlement de la Question de Dantzig*, in : *Rev. de Dr. intern. et de législ. compar.*, 1921, n° 5. — *L'Alimentation de la Belgique par le Comité national*, nov. 1914-nov. 1918, Brux., Off. de Publicité, 1922, un vol. de 422 pp. in 8°. — *Pour aider les banques d'émission : papier monnaie ou billets de banque*, in : *Rev. cath. internat.*, octobre 1925, 25 pp. — *Un exemple de grande concentration industrielle : les Konzerne de Hugo Stinnes*, in : *Rev. écon. internat.* février 1928, 24 pp. Législation commerciale du Congo Belge, en collaboration avec MM. Guerinck, Heyse, Pétillon et Struelens. Brux., J. Van Campenhout 1930, 112 p. — *L'évolution du billet de banque comme instrument monétaire*, Paris, Libr. du Rec. Sirey, 1935, un vol. in-12 de 96 pp.

Cette bibliographie comprend en outre de nombreuses notes et de nombreux comptes rendus parus dans le *Mouvement sociologique*, le *Bull. de Colonisation comparée*, la *Belgique coloniale et maritime* et la *Revue de l'Instruction publique*, ainsi qu'une collaboration régulière à la *Statistique judiciaire de la Belgique* de 1809 à 1913.

4 juillet 1953.

J. M. Jadot.

Mouv. géogr., 1914, p. 171. — Crockaert, J., *Boula Matari*, Brux., Dewit, 1929, p. 158. — *Comptes rendus des séances du Conseil colonial*, 1946, pp. 10-12. — *Lovania*, 2^e trim. 1946, p. 118. — Hanlet, C., *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, H. Dessain, II, 1120.